

**MODALITES COMPLETES DE L'OFFRE**  
**« Pour l'achat d'un train de pneumatiques, un compresseur CHAFT offert »**

1. L'Offre « **Pour l'achat d'un train de pneumatiques, un compresseur CHAFT offert** » (Ci-après « l'Offre ») est organisée par la société Pneus Pirelli SAS, société par actions simplifiée au capital de 1.515.858 euros, immatriculée au RCS de Bobigny sous le n° 301 768 867, dont le siège social se situe Parc des Affaires Immeuble Rameau, ZI Paris Nord 2, 22 avenue des Nations, 93420 VILLEPINTE, (Ci-après « L'Organisateur »), du 1<sup>er</sup> août 2020 au 30 septembre 2020, dans les points de vente participants à l'Offre dont la liste est disponible sur le site Pirelli France [www.pirelli.fr](http://www.pirelli.fr)
2. Cette Offre est ouverte aux personnes physiques majeures résidant en France métropolitaine, en Corse ou à Monaco à l'exclusion de tous les membres du personnel de l'Organisateur, ou des sociétés ayant participé à sa promotion et/ou à sa réalisation ainsi qu'aux membres de leur famille (conjoint, ascendants, descendants, frères et sœurs) (ci-après désigné : « le Client »).
3. Pour participer à l'Offre et obtenir un compresseur CHAFT (valeur constatée TTC : 90 euros), le Client devra acheter (montage et pose inclus) entre le 1<sup>er</sup> août 2020 et le 30 septembre 2020 dans un même point de vente participant à l'Offre, 1 train\* de pneumatiques de marque Pirelli des gammes suivantes : DIABLO ROSSO III, ANGEL GT II, DIABLO ROSSO CORSA II. (Ci-après les « Pneumatiques »).

\*1 (un) train de Pneumatiques est composé d'1 (un) Pneumatique avant et d'1 (un) Pneumatique arrière.

Il est précisé que les Pneumatiques composant le train de Pneumatiques devront faire l'objet d'un achat simultané auprès d'un même point de vente participant à l'Offre et apparaître sur la même facture.

Pour recevoir un compresseur CHAFT, le Client devra :

- Acheter en simultané (achat et pose inclus au sein d'un même point de vente participant) entre le 1<sup>er</sup> août 2020 et le 30 septembre 2020, 1 train de Pneumatiques ;
- Se rendre sur le site internet Pirelli.fr à la page suivante : <https://www.pirelli.com/tyres/fr-fr/motorcycle/promo/operation-pirelli-2020> et s'inscrire sur la plateforme afin de procéder à son inscription en ligne. Le Client aura jusqu'au 18 octobre 2020 pour se rendre sur le site et s'inscrire sur la plateforme. Le Client devra renseigner l'ensemble des informations demandées. Le Client devra enfin télécharger directement sa facture d'achat et de pose des Pneumatiques (scan) en ligne. Le Client recevra à la fin de son inscription, un e-mail récapitulatif lui confirmant son inscription.

Le Client devra conserver l'original de la facture d'achat et de pose des Pneumatiques et ce jusqu'à réception de de son compresseur CHAFT. En cas de non réception de son compresseur CHAFT, ou en cas de contestation, ce document pourra être demandé par L'Organisateur.

A compter de la validation de son dossier, le Client recevra alors un e-mail lui confirmant son gain. Le Client recevra alors son compresseur CHAFT dans un délai de 4 à 6 semaines à compter du 18 octobre 2020.

L'hypothèse selon laquelle le Client ne figure pas parmi les Clients régulièrement inscrits sur la plateforme <https://www.pirelli.com/tyres/fr-fr/motorcycle/promo/operation-pirelli-2020> accessible via le site internet [www.pirelli.fr](http://www.pirelli.fr) ou figure parmi les Clients inscrits mais n'a pas correctement renseigné les informations demandées en ligne et/ou n'a pas correctement téléchargé sa facture d'achat et de pose des Pneumatiques dans les conditions précisées ci-dessus, ne constitue pas une cause légitime de renonciation à l'achat des Pneumatiques. La non-éligibilité à recevoir la dotation ne donne lieu à aucun remboursement de quelque nature que ce soit.

4. Toute participation incomplète, erronée, illisible, non enregistrée sur la plateforme en ligne <https://www.pirelli.com/tyres/fr-fr/motorcycle/promo/operation-pirelli-2020> ou envoyée après le 18 octobre 2020 ne sera pas prise en compte. Il est précisé qu'il n'appartient pas à l'Organisateur de faire des recherches complémentaires afin de retrouver l'identité du Client, qui ne recevra alors ni sa dotation ni aucun dédommagement ou indemnité.

L'Organisateur se réserve le droit de refuser toute demande qui ne répondrait pas aux conditions requises par les présentes modalités ou s'il apparaîtrait des fraudes ou des dysfonctionnements intervenus dans le cadre de la participation. Le cas échéant, l'Organisateur, ou toute personne habilitée par lui à cet effet, se réserve le droit d'exiger l'original de la facture en cas de suspicion de fraude.

Enfin, il est en outre précisé que l'Organisateur ne saurait être tenu responsable du mauvais fonctionnement du réseau internet, ou de tout dommage, matériel ou immatériel causé aux internautes, à leurs équipements informatiques, téléphoniques et aux données qui y sont stockées, dans le cadre de leur participation à l'Offre.

5. Cette Offre est limitée à un seul compresseur CHAFT par personne physique (même nom, prénom, même adresse). Il est précisé que l'Offre est non cumulable avec toute autre opération promotionnelle organisée par l'Organisateur. L'Organisateur informe le Client que les compresseurs CHAFT sont disponibles dans des quantités limitées. Ainsi le Client qui ne pourra pas obtenir son compresseur CHAFT en raison de l'épuisement des stocks ne pourra pas renoncer à l'achat des Pneumatiques, ni demander une quelconque compensation financière.

La dotation ne pourra être ni échangée, ni reprise, ni faire l'objet d'une contrepartie financière ou d'un équivalent financier du prix, par l'Organisateur. Toutefois, l'Organisateur se réserve la possibilité de remplacer la dotation remportée par une dotation d'une valeur équivalente en cas d'indisponibilité sans aucune possibilité de réapprovisionnement, sans qu'aucune réclamation ne puisse être formulée à cet égard. L'Organisateur ne pourra en aucun cas être tenu responsable en cas de perte et/ou détérioration par tout prestataire de service similaire tiers de la dotation remportée, et plus généralement si les gagnants ne reçoivent pas leur dotation.

L'Organisateur décline toute responsabilité pour tous les incidents ou préjudices de toute nature qui pourraient survenir en raison de la jouissance et/ou de l'utilisation de la dotation attribuée, ce que le Client reconnaît expressément.

6. En cas de suspicion de fraude ou falsification sur la facture d'achat et de pose des Pneumatiques, l'Organisateur, ou toute personne habilitée par lui à cet effet, se réserve le droit d'exiger l'original de la facture et également de la carte grise du véhicule sur lequel ont été montés les Pneumatiques. Si la fraude est avérée, l'Organisateur sera en outre en droit de refuser l'envoi de la dotation ou la demande de remboursement du Client.
7. Les frais de participation ne seront pas remboursés par l'Organisateur.
8. Chaque Client, qui participe à l'Offre est réputé avoir pris connaissance et avoir accepté les présentes modalités.
9. Les présentes modalités sont soumises à la Loi française. Pour être prises en compte, les éventuelles contestations relatives à celui-ci doivent être formulées par demande écrite au plus tard le 18/10/2020, à l'adresse mail suivante : [trademoto.fr@pirelli.com](mailto:trademoto.fr@pirelli.com). Aucune contestation envoyée passée ce délai ne sera examinée par l'Organisateur.
10. Il est rappelé que pour participer à l'Offre, les Clients doivent nécessairement fournir certaines informations personnelles les concernant (nom, prénom, adresse postale, adresse email, numéro de téléphone). Ces informations sont nécessaires à la prise en compte de leur participation, à l'attribution et à l'acheminement le cas échéant de leur dotation. Ces informations sont destinées à l'Organisateur, responsable de leur traitement, pour la seule gestion de l'Offre, et pourront être transmises à ses prestataires techniques et à un prestataire assurant la remise des dotations. L'Organisateur se réserve le droit de demander aux Clients l'autorisation d'exploiter leurs coordonnées à des fins de prospection commerciale.

Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, "Informatiques et Libertés", telle que modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles et du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, toute personne qui communique des données personnelles bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition, de limitation du traitement et d'un droit à la portabilité des données personnelles la concernant auprès de l'Organisateur. Ces droits pourront être exercés sur simple demande écrite à [privacy.dept.fr@pirelli.com](mailto:privacy.dept.fr@pirelli.com). Pour toute autre question relative à leurs données personnelles, les Clients peuvent contacter le délégué à la protection des données de l'Organisateur à l'adresse suivante : [dpo\\_pneuspirelli@pirelli.com](mailto:dpo_pneuspirelli@pirelli.com) et en cas de contestation, les Clients peuvent former une réclamation auprès de la CNIL dont les coordonnées figurent à l'adresse suivante : [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr).

Chaque Client souhaitant participer à cette Offre devra avoir préalablement pris connaissance et accepté la politique de confidentialité de l'Organisateur disponible sur le site internet [www.pirelli.fr](http://www.pirelli.fr).